

<b>Compte-rendu du conseil d'école du 3 novembre 2014</b>
---

Présents : Mme Daugan, adjointe au maire, M. Maupaste, conseiller municipal -, Mme Guido directrice - Mmes Frétey, Gilles, Mouton, Pincemin, Tripoz, Verrier, M. Bonnaire, professeurs des écoles - Mme Ligneul, Déléguée Départementale de l'Education Nationale - Mmes, Bouvrais, Cherbonnet, Cortesero, Gautier, Grison, Le Ligné, Mézière, Truffaut, Mrs. Arnaud, Valenziani, représentants des parents d'élèves. - Mme Aubry, ATSEM

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Omnès, maire de Médréac, Mme Desvaux, enseignante.

Ordre du jour :

- Bilan des élections et installation du conseil d'école.
- Approbation du règlement intérieur.
- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).
- Point sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.
- Effectifs actuels.
- Projets de classes.
- Bilan de l'OCCE.
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école.

**1- Bilan des élections et installation du conseil d'école.**

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

Nombre d'électeurs inscrits : 234

Nombre de votants : 100

Bulletins blancs ou nuls : 6

Suffrages exprimés 94

10 parents d'élèves ont été élus.

**Le conseil d'école :**

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives

ou culturelles

- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents. Les questions concernant une classe ou un enseignant n'ont pas à figurer à l'ordre du jour au Conseil d'Ecole. En cas de difficultés, les parents concernés doivent impérativement prendre d'abord rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant, puis si besoin avec la Directrice, et en dernier lieu avec l'Inspectrice de la circonscription de Montfort sur Meu.

## 2- Approbation du règlement intérieur

Proposition de modifier le paragraphe 3 : Vie scolaire :

*Les élèves, leurs familles et le personnel de l'école doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction et au respect dû à chacun.*

*Les manquements au règlement intérieur de l'école, et, en particulier, toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des adultes peuvent donner lieu à des réprimandes qui sont, le cas échéant, portées à la connaissance des familles.*

*Ces manquements peuvent être également transmis, pour information ou pour suite à donner, à l'Inspectrice de circonscription.*

Proposition adoptée : OUI

Un nouveau règlement est disponible sur le site de l'école et affiché dans le hall, les parents d'élèves seront prévenus par le biais des cahiers de liaison. Chaque famille signe le règlement de l'école en début d'année, le conseil d'école demande à ce qu'il soit respecté.

*Demande des parents : Règlement : serait il envisageable par la suite de regrouper les divers règlements ( école, cantine, tap, garderie) ?*

**Réponse de la directrice :** Nous ne pouvons pas regrouper le règlement de l'école avec les autres règlements car ceux-ci ne concernent pas les mêmes responsabilités.

**Réponse de la mairie pour les autres règlements :** L'école privée n'ayant pas les Tap's ni de garderie municipale, les règlements ne peuvent être rassemblés. L'année prochaine, par contre, ils seront tous distribués en même temps.

## 3- Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté).

Ce plan est de la responsabilité du directeur d'école. Son déploiement est de la responsabilité de tous les adultes travaillant dans cette structure scolaire.

Il est déployé lors de l'apparition d'un risque majeur (tempête, transport de matière dangereuse, inondation...). L'alerte est déclenchée par la directrice : lorsqu'elle est prévenue par les autorités (mairie, préfecture, gendarmerie, police, inspection académique) ou par le signal national d'alerte ou lorsqu'elle est témoin d'un accident pouvant avoir une incidence majeure pour l'école et son environnement.

La mise en place de ce PPMS sur les temps périscolaires (garderie - cantine et Tap's) est de la responsabilité de la mairie et doit prendre appui sur celui de l'école.

Présentation de l'annexe 3 : **INFORMATION DES FAMILLES - LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR.** Cette annexe sera affichée dans le hall de l'école.

#### 4- Point sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

La transition entre le temps scolaire et le temps des TAP's se passe bien.

*Demande des parents : Devoirs : Depuis les nouveaux rythmes scolaires, les enfants ont des emplois du temps plus chargés, car les activités extra scolaires ont été regroupées notamment sur le mercredi après-midi. C'est la course pour les parents et les enfants n'ont que trop peu de temps pour faire leurs devoirs. Des parents demandent à supprimer les devoirs pour les jeudis.*

*Nous vous rappelons, que lors du sondage sur les TAP, c'est un point qui avait été relevé : les enfants sont sortis du cadre scolaire depuis 15h30, et il leur est difficile de se concentrer par la suite.*

**Réponse des enseignants :** Les enseignants expliquent que ce rituel des devoirs est important et qu'il aide à mieux fixer les leçons. Cependant, ils vont être vigilants à ne pas surcharger les devoirs du mercredi au jeudi. En règle générale, ils essaient de donner les devoirs à l'avance. Ils invitent les familles en difficulté face aux devoirs à venir les rencontrer afin de trouver une solution.

#### 5- Effectifs actuels

Les effectifs sont actuellement de 162 élèves, répartis en 7 classes. 18 TPS/PS, 21 MS, 25 GS, 23 CP, 22 CE1/CE2, 27 CE2/CM1 et 26 CE2/CM2. En février, la classe des TPS/PS accueillera au moins 6 élèves de TPS, ce qui portera l'effectif de cette classe à 24 et l'effectif global de l'école sera de 168.

**Rentrée de février pour les TPS :** la directrice demande impérativement à toutes les familles concernées par une éventuelle rentrée en février de venir la voir (même s'ils se sont déjà manifestés) afin de prévoir le nombre exact d'élèves. S'il s'avérait que le nombre est trop élevé, les inscriptions se feront par ordre de naissance. Surtout n'interrompez pas votre mode de garde avant d'en avoir discuté avec la directrice.

La prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2015 doit être faite entre la mi-novembre et fin novembre. La directrice demande à la mairie de lui fournir les listes des naissances de 2012 et 2013 afin de prévoir ses effectifs.

#### 6- Projets de classes

##### Classe musicale

Les CM1 sont partis en classe musicale du 13 au 17 octobre. Ils partaient tous les matins à l'école de musique de Montauban et revenaient tous les soirs. Ils déjeunaient au restaurant scolaire de l'école publique de Montauban, nous les remercions pour leur accueil.

Tout s'est très bien passé. Les élèves ont pu faire de la harpe celtique, du violon, de la flûte et de nombreux autres instruments.

La semaine s'est terminée par un petit spectacle auquel les parents des CM1 ont pu assister.

La mairie a assuré le financement total de cette sortie : le déplacement en car (252€) et le paiement à l'école de musique (5€ par enfant). L'équipe remercie chaleureusement la mairie.

##### Projet musique

Contrairement aux années passées, les enseignants n'ont pas pu faire de demande de projet à l'école de musique. En effet, le conseil général ne finance plus les interventions. La municipalité a été alertée et cherche une solution. Si la solution financière est trouvée, les enseignants pourront envoyer leur demande de projet à l'école de musique mais leur réalisation n'est pas assurée.

### Spectacle Bruno

Les élèves de la TPS au CP assisteront à un spectacle sur le cycle de l'eau le 15 janvier.

### Sortie musée

Les élèves de GS et de CP iront au musée des Beaux Arts de Rennes le 11 décembre, thème "Le portrait".

### Piscine

Le projet est reconduit. Les CP et CE1/CE2 iront la piscine du 31 mars au 16 juin le mardi matin.

Sortie avec nuitée en cours d'élaboration pour tous les CE1 et CE2 de l'école.

Projet de sortie (sans nuitée) pour les CM1 et CM2 aussi en cours d'élaboration.

### Projet 14-18

Les classes de CE1/CE2, CE2/CM2 et CE2/CM2 travaillent sur la Première Guerre Mondiale. Le point de départ a été la Commémoration du 12 octobre organisée par les associations des Anciens combattants du canton. Une petite exposition clôturera ce projet. Elle aura lieu le mercredi 19 novembre à 11h. Toutes les familles y sont conviées ainsi que le conseil municipal et l'association des Anciens Combattants de Médréac. Elle restera affichée quelques jours afin de permettre à tous de la voir.

### **7- Bilan l'OCCE**

Visionnage du tableau des comptes.

Les dons des parents s'élèvent à environ 800€ cette année.

### **8- Bilan des demandes du dernier conseil d'école**

- La porte de la classe du milieu en maternelle était très abîmée. Les travaux ont été faits pendant ces dernières vacances.
  - La robinetterie des classes de maternelle faisait beaucoup de bruit et n'était pas très économique. Un nouveau dispositif a été mis en place dans la classe des MS mais pas dans la classe des TPS/PS. Cela sera revu.
  - Le marquage de la cour élémentaire a été fait pendant les vacances d'été.
  - Chemin gravillonné menant à la salle des sports : le chemin est opérationnel.
  - Demande de nouvelles tables et chaises : l'effectif en élémentaire ayant augmenté, les enseignants avaient demandé du nouveau mobilier. Ce nouveau mobilier est en place depuis mi-septembre. L'ancien mobilier est à vendre 30€ l'unité.
  - Demande d'un réaménagement des toilettes de maternelle : Les cloisons sont arrivées, les agents techniques attendent les pieds. Cela va être rapidement mis en place.
  - Demande d'une sonnette à la mairie au niveau du portail et demande de deux sonneries manuelles pour ponctuer les récréations, entrées et sorties : les devis sont en cours.
- L'équipe remercie la municipalité et les agents techniques pour la réalisation de toutes ces demandes.

## 9- Questions des parents

Les parents élus au conseil d'école se sont réunis fin octobre, voici leurs questions :

*La garderie : Y aurait-il possibilité de débiter la garderie à 7h ?*

Réponse de la mairie : Il y a quelques temps la garderie démarrait à 7h30, elle ouvre à 7h15 et il n'y a qu'une voire deux familles, c'est très peu. Une seule famille serait concernée par l'ouverture à 7h. Les parents élus vont faire un sondage pour voir si l'ouverture dès 7h est envisageable.

*La Cantine : Demande de parents pour avoir un tarif dégressif pour les familles ayant 3 enfants à la cantine .*

Réponse de la mairie : Le coût réel du repas est à 5,80€ et le ticket est à 3,75€. Le recrutement de la personne supplémentaire provoque un coût supplémentaire. Les repas sont faits sur place avec des produits de qualité. La mairie ne peut pas se permettre de faire des tarifs dégressifs.

*Ménage : Des parents soulignent le fait que le ménage commence avant 16h30 dans les couloirs de la maternelle. Or les enfants ne sont pas tous sortis et les parents ne voient pas l'utilité de cette action. Serait-il possible de commencer le ménage après 16h30 ?*

Réponse de la mairie : Le problème a été réglé avec le personnel de ménage. Le ménage démarrera à 16h30 dorénavant.

*Sortie d'école : deux points sont abordés :*

- *Visiblement, des parents rencontrent encore aujourd'hui, des difficultés lors de la sortie à 16h30, et ce malgré la haie taillée. Trop de monde pour un si petit espace. Que propose la mairie ?*

Réponse de la mairie : Il faudrait voir si les enfants de l'élémentaire peuvent sortir sans être remis en main propre aux parents comme cela se passe déjà lorsque ce sont les enseignants qui font la sortie le lundi.

- *Les parents nous disent qu'ils ne peuvent plus passer par la porte donnant accès à la classe de grande section pour aller chercher leur enfant. Peut-on nous en préciser les raisons ?*

Réponse de la mairie : Les parents peuvent sortir par la porte grise mais doivent longer le préau et repasser par le hall, ceci pour éviter un embouteillage près du portail gris lors de la sortie des élémentaire.

*Parking :*

- Le conseil d'école rappelle aux parents de ne pas se garer sur les zébras blancs.
- Le conseil demande une pancarte pour indiquer le parking du personnel.
- *La mairie a créé un parking pour les enseignants, ce qui libère de la place pour les parents sur le grand parking. Cependant, certains enseignants persistent à s'y garer.*

Réponse des enseignants : Il n'y a pas assez de places sur ce parking, c'est pourquoi certains se garent sur le grand parking. Le petit parking sert aux enseignants mais aussi aux ATSEM, à l'AVS et à l'aide administrative.

*Distribution du compte rendu: Les années passées le compte rendu des conseils d'école était affiché dans le hall. Or, on s'aperçoit que très peu de parents en prennent connaissance. C'est pourquoi nous demandons, à ce qu'il soit distribué dans les cahiers, ou que nous le diffusion via les adresses mails des parents.*

*Réponse :* La directrice trouve dommage de devoir faire une photocopie du compte rendu pour chaque famille à l'heure où les économies de papiers sont de mises. Un compte rendu fait en moyenne 2 recto verso voir plus. Il est affiché dans le hall et sur le site internet de l'école. Les parents en sont avertis.

*Pouvons-nous avoir les adresses mail des parents ou nous faut-il une autorisation particulière ?*

*Réponse :* En début d'année, les parents ont coché une case sur la fiche de renseignements de leur enfant s'ils ne souhaitent pas diffuser leur adresse postale. Il n'y est pas fait mention des adresses mails. Les parents élus devront faire passer un mot dans les cahiers pour obtenir les adresses mails des parents.

Communication avec les parents élus : il y a la boîte à idées et l'adresse mail des parents élus : conseil.ecolemedreac@laposte.net

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guido



La secrétaire de séance : Marianne Tripoz

